

Actualités



L'émotion suscitée par l'avarie du «Simplon» en mars 2024 avait montré à quel point les Suisses étaient attachés à leur flotte Belle Époque. Odile Meylan

Le parlement est prêt à voler au secours des flottes Belle Époque de la CGN

Aides fédérales Pour sauver ce patrimoine culturel d'importance nationale, 103 conseillers nationaux sur 200 demandent un engagement régulier de la Confédération pour rénover ces bateaux.

Florent Quiquerez Berne

Les images insoutenables du *Simplon*, l'un des fleurons de la Compagnie générale de navigation sur le Léman (CGN), en souffrance en mars 2024 sur le port de Cully, restent gravées dans la mémoire de nombreux Suisses. Et au-delà des responsabilités, ce drame a montré à quel point la population était attachée aux flottes Belle Époque. Un attachement qui résonne jusque sous la Coupole fédérale.

Sur les 200 élus que compte le Conseil national, ils sont 103 à avoir signé une motion qui demande de préserver ce «patrimoine suisse exceptionnel».

L'idée est que la Confédération s'engage de façon pérenne quant aux moyens mis à disposition pour entretenir ces bateaux. «Si le point de départ de cette action est lié à la situation tendue que connaît aujourd'hui la CGN, l'objectif est bel et bien de mettre sur pied un mécanisme qui puisse s'appliquer ailleurs en Suisse», précise d'entrée de jeu Estelle Revaz (PS/GE), auteure de la motion.

L'an dernier, la CGN annonçait en effet chercher de 500 à 600 millions. Si le gros de ce montant doit servir à développer l'offre, l'entreprise expliquait aussi avoir besoin de 150 millions pour entretenir sa flotte Belle Époque et ré-

parer les bateaux ayant subi une avarie, comme le *Simplon*, mais aussi plus récemment *La Suisse*. Deux navires qui, avec le *Montreux*, le *Savoie* et le *Rhône*, sont à vapeur. À ce quintette s'ajoutent trois bateaux à propulsion diesel-électrique: le *Vevey*, l'*Italie* et l'*Helvétie*.

Bien qu'ils ne représentent qu'une petite portion du trafic global de la CGN, ces vénérables bateaux à roues à aubes génèrent une part disproportionnée des coûts d'entretien en raison de leur grand âge et de la rareté des compétences artisanales nécessaires pour les faire naviguer.

Ce financement est un défi pour les pouvoirs publics, qui sont les actionnaires majoritaires à 56%. Il s'agit des cantons lémaniques, dont la répartition se fait ainsi: Vaud est en première ligne avec 37%, largement devant l'État de Genève (15%) et le Valais (4,11%).

Mais c'est aussi un défi pour les privés, puisque 22% de l'actionnariat est dans les mains de l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman. Voici un mois, cette dernière alertait les futurs donateurs: «L'avenir des bateaux Belle Époque de la CGN est entre vos mains.»

Les 21% restants sont liés à d'autres actionnaires privés ou publics, comme les communes. Sans oublier le rôle des

collectivités publiques françaises. Si ces dernières n'ont pas d'actions, elles participent au subventionnement des traversées.

Aborder les travaux avec sécurité

C'est précisément pour éviter ces incertitudes liées à l'avenir de cette flotte qu'Estelle Revaz veut inscrire un financement pérenne. «Les cantons lémaniques, la CGN et des partenaires privés ont consenti des efforts importants pour préserver cette flotte. Mais après plus d'un siècle de navigation, les rénovations périodiques et le maintien en navigation représentent des investissements considérables. L'ampleur de la tâche appelle une approche coordonnée afin d'assurer la sauvegarde à long terme de cet ensemble patrimonial.»

La solution proposée? Une participation planifiée de la Berne fédérale aux coûts. Mais Estelle Revaz précise d'entrée de jeu que l'idée n'est pas d'alourdir la facture. Juste de l'organiser différemment. «La Confédération participe déjà à certaines rénovations au cas par cas. Quant à la loi sur la protection de la nature et du paysage, elle permet aussi un soutien dans le cadre de conventions-programmes avec les cantons. Ma motion demande de compléter ces soutiens

ponctuels par une participation continue, aux côtés des cantons et des partenaires privés.» De quoi aborder ces travaux d'envergure avec visibilité et sécurité.

Celle qui est aussi présidente de Suisse culture rappelle que ces bateaux sont un témoignage remarquable du patrimoine culturel, industriel et technique suisse. «Les huit bateaux à roues à aubes de la CGN, construits à Winterthour entre 1904 et 1927, forment une série unique au monde», précise-t-elle encore.

Classés monuments historiques en 2011 par le Canton de Vaud, ils sont d'ailleurs reconnus biens culturels d'importance nationale par le Conseil fédéral. «Ils constituent ni plus ni moins que la plus grande flotte Belle Époque au monde en capacité de passagers», poursuit Estelle Revaz.

Et si la motion recueille une majorité, obtenant des voix dans tous les partis et toutes les régions du pays, c'est précisément parce que d'autres flottes du pays pourraient en profiter à leur tour.

Des bateaux centenaires relevant du même patrimoine naviguent également ailleurs en Suisse. On en trouve aussi sur les lacs de Thoune, Brienz, Zurich, des Quatre-Cantons, des Trois-Lacs et de Cons-tance. Et ils sont confrontés aux mêmes défis de conserva-

tion. «Lorsque des programmes de rénovation comparables sont mis en place, ces flottes devraient elles aussi pouvoir bénéficier d'un soutien structuré de la Confédération, offrant la sécurité de planification nécessaire», conclut Estelle Revaz.

«La Confédération n'est pas propriétaire»

Est-ce que ce changement de régime modifierait les montants accordés ou s'agirait-il uniquement d'un échelonnement des soutiens? Une telle planification serait-elle intéressante pour les autorités, en rendant les investissements plus prévisibles? Face à nos questions, l'Office fédéral de la culture (OFC) botte en touche. «Notre office ne se prononce pas sur les interventions parlementaires en suspens», répond Daniel Menna, de l'OFC.

Bien que cette proposition soit déjà virtuellement majoritaire au Conseil national, il reste une poignée d'élus qui résisteront, à l'image de Philippe Nantermond (PLR/VS). «La CGN n'appartient pas à la Confédération, rappelle le Valaisan. Elle a derrière elle des cantons (et un pays, la France!) qui ont largement les moyens de la financer si nécessaire.» Il ne voit donc pas pourquoi la Berne fédérale devrait intervenir. Et de conclure: «C'est n'importe quoi.»

Covid et rhinovirus dominant les infections

Santé Les mesures dans les eaux usées et les analyses des HUG révèlent une double vague automnale.

Actuellement, deux virus dominent le paysage des infections respiratoires en Suisse: le Covid et les rhinovirus. C'est ce qui ressort des mesures effectuées dans les eaux usées pour le SARS-CoV-2 par l'EPFZ et des analyses de laboratoire réalisées aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), relayées par «Watson».

Cette situation peut surprendre alors que le temps reste clément et que septembre a permis de nombreuses activités en extérieur. Pourtant, ni le Covid-19 ni les rhinovirus ne sont exclusivement des maladies hivernales, explique Manuel Schibler, médecin responsable du laboratoire de virologie des HUG.

«Dans les pays situés en zone climatique tempérée, nous observons habituellement deux pics saisonniers: l'un au printemps et l'autre en automne – celui de l'automne étant souvent plus marqué», précise le spécialiste genevois. La rentrée scolaire après les vacances d'été pourrait expliquer en partie le pic automnal plus prononcé. Tout comme le recours plus fréquent aux transports publics.

Une tendance se dessine concernant le SARS-CoV-2: la charge virale semble diminuer et les vagues sont de moins en moins importantes. Cette année, la hausse n'a commencé qu'en septembre, alors qu'en 2023, la charge virale avait déjà augmenté en août et était, à fin septembre, deux fois plus élevée qu'actuellement. Quant à la grippe, les virus seront actifs de début décembre à fin février, comme d'habitude. (CBA)

Trouver un pédiatre devient un casse-tête

Médecins La Suisse est confrontée à une pénurie de pédiatres, rapporte «Blick», qui s'appuie sur une étude récente. Actuellement, alors qu'un pédiatre peut théoriquement s'occuper de 1000 jeunes patients, il prend plutôt en charge 1600 enfants en moyenne. Les disparités sont notables entre les cantons: à Genève, un pédiatre s'occupe de 750 enfants, tandis qu'à Appenzel Rhodes-Extérieures, ce chiffre atteint 4750.

Cette situation pourrait s'aggraver avec les départs prochains à la retraite, puisqu'un pédiatre sur cinq a plus de 60 ans. Bon nombre de ces professionnels travaillent à plein temps et remplacent leur départ par plusieurs jeunes médecins, qui préfèrent souvent le temps partiel. Les pédiatres sont également confrontés à des pathologies plus complexes et doivent gérer une augmentation des problèmes scolaires et psychologiques. (LSC)